

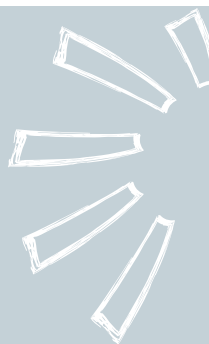


PREMIER MINISTRE

Commissariat général
à la stratégie
et à la prospective



COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Séance d'installation de la plateforme RSE

en présence de **Jean-Marc Ayrault**, Premier ministre
et de **Nicole Bricq**, ministre du Commerce extérieur

Lundi 17 juin 2013

Lors de la conférence environnementale de septembre 2012, le Gouvernement s'est engagé à créer une **plateforme dédiée à la Responsabilité sociale des entreprises (RSE)** ; il répondait au souhait, exprimé collectivement par de nombreuses organisations patronales, syndicales et de la société civile, que soit établi sous le pilotage du Premier ministre **une plateforme d'actions pour engager un développement ambitieux de la RSE. Cette plateforme a été aujourd'hui installée au Commissariat général à la stratégie et à la prospective.** Ce Commissariat, rénové et renforcé s'est vu assigner une mission de concertation et de débat. C'est à ce titre qu'il accueille aujourd'hui l'ensemble des parties prenantes de la Responsabilité sociale des entreprises (RSE).

En pratiquant la responsabilité sociale, les entreprises « intègrent les préoccupations sociales, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire », pour reprendre la définition de la Commission européenne. De nombreuses entreprises ont pris conscience des enjeux de la RSE : plus de 80 % des entreprises de plus de 500 salariés s'impliquent dans la RSE. Cependant, seulement 23 % des entreprises de moins de 50 salariés s'y engagent. Il convient donc de donner un nouveau souffle à la RSE pour qu'elle soit diffusée dans toutes nos entreprises françaises, surtout dans nos PME/TPE. La RSE, appréhendée comme un levier de stratégie de développement, peut en effet constituer un véritable atout pour nos entreprises, à la fois sur notre territoire national mais aussi à l'export.

La plateforme RSE doit permettre aux acteurs concernés de débattre des enjeux de la RSE et de les faire participer, notamment dans le cadre de groupes de travail thématiques, à la mise en œuvre d'une promotion dynamique, cohérente et ambitieuse de la RSE.

La plateforme RSE est constituée sur la base d'**une participation de toutes les catégories d'acteurs concernés (entreprises, partenaires sociaux, associations de consommateurs et de protection de l'environnement, réseaux multi-acteurs impliqués dans la RSE...).**

La RSE étant un sujet global, le choix a été fait de donner un **positionnement interministériel** à la plateforme, conformément aux vœux des membres ; **elle est donc placée au sein Commissariat général à la stratégie et à la prospective (CGSP)**, lieu privilégié de concertation et de dialogue. La plateforme sera dotée d'un secrétaire permanent en poste au Commissariat général à la stratégie et à la prospective, celui-ci pourra s'appuyer sur les équipes du Commissariat général au développement durable ainsi que sur celles du Commissariat général à la stratégie et à la prospective.

Contact Presse : Jean-Michel Roullé, Responsable de la Communication, jean-michel.roulle@strategie.gouv.fr
Tél. : +33 (0) 1 42 75 61 37